



Le Conseil Informe...

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE LA DORÉ JUIN 2010



DOSSIER CSSS ☞ La Municipalité désapprouve le plan d'action du CSSS concernant le Centre de services sociaux et d'hébergement de La Doré. La direction générale du CSSS a été rencontrée par la Municipalité le 20 mai dernier. Étaient présents à cette rencontre, le maire, la conseillère responsable du chantier Qualité de vie et une représentante du comité de Services et Qualité de vie La Doré et de la Résidence Dorée inc. La Municipalité a demandé au CSSS de revoir et développer les services de santé publique de première ligne. Ce projet nécessitera la création d'une entreprise d'économie sociale dont le mandat sera de mettre en place un nouveau panier de services de santé et d'hébergement ainsi que de réaliser les partenariats proposés avec le CLSC et le CSSS à titre de client pour les bénéficiaires du CSSS et les usagers du point de service du CLSC à La Doré. Le 1^{er} juin 2010, la direction générale du CSSS a confirmé sa participation au groupe de travail. Le comité débutera ses travaux en août 2010 après confirmation écrite du CSSS. La Municipalité, en collaboration avec les organismes locaux, complètera les nominations sur le groupe de travail au début d'août prochain.



SENTIERS VÉHICULES HORS ROUTE (VTT et motoneige) ☞ La Municipalité vidimisera, en octobre prochain, un tracé permanent pour les véhicules hors route (VTT et motoneige) afin de désenclaver le centre village et permettre le passage des motoneiges et des VTT sur les territoires de la Municipalité. Avant de procéder, la Municipalité entreprendra une ronde de négociations finales avec les propriétaires impliqués et appelés à être des partenaires de développement des sentiers pour les VHR (VTT et motoneige). Cette orientation fait partie de la planification des développements de La Doré et devra trouver une issue appropriée. La direction générale de la Municipalité et la CADLD ont reçu les mandats pour finaliser ces négociations d'ici octobre.



PARC INTERGÉNÉRATIONNEL ☞ Le conseil municipal a autorisé le début des travaux pour l'implantation du parc intergénérationnel face au Centre des Loisirs. Les travaux seront complétés d'ici la fin juillet. Ces derniers découlent de dépenses autorisées de 20 881\$ dont 13 321\$ proviennent du programme « Fonds de la ruralité » de la MRC Domaine-du-Roy, 4 100\$ d'Hydro-Québec en regard de la campagne « Mieux consommer », de 500\$ du comité Services et Qualité de vie La Doré et de 2 960\$ de la Municipalité. Un protocole à cet effet a été signé le 19 mai 2010.



SENTIER PÉDESTRE ☞ Le conseil municipal a autorisé le début des travaux pour l'implantation des sentiers pédestre et équestre reliant le centre village, le rang 7 et le Moulin des Pionniers. Les travaux seront complétés d'ici la fin juillet. Ces derniers découlent de dépenses autorisées de 33 800\$ dont 30 400\$ proviennent du programme PMVRMF du Gouvernement du Québec et 3 400\$ de la Municipalité. Un protocole à cet effet a été signé le 13 octobre 2009.



VILLAGE RELAIS (Panneau indicateur-stationnement-toilette)

☞ En 2010, la Municipalité, à titre de Village-Relais, mettra en œuvre son plan d'action aux usagers de la route 167. Elle est maintenant certifiée par le Ministère des Transports du Québec et elle est membre du réseau des quarante-trois (43) villages-relais prévus au Québec. La Municipalité a signé divers protocoles avec les commerces

locaux afin d'assurer tous les services (essence, repas, hébergement, service de remorquage, stationnement gratuit éclairé, vidanges des réservoirs sanitaires des véhicules récréatifs, toilettes publiques, etc.).

C'est avec beaucoup de fierté que le conseil municipal confirme qu'il rendra disponible un stationnement de transit réservé aux camions remorques qui désirent stationner leur chargement ou leur remorque en transit à La Doré. Cette infrastructure sera installée dans les prochaines semaines en collaboration avec les Loups au Volant et les entreprises locales de camionnage.



OFFRES D'EMPLOIS

☞ La Municipalité désire établir une banque de candidatures pour le poste « occasionnel-temporaire » dans les secteurs administratif et travaux publics.

Également, la Municipalité nécessite l'embauche de six (6) étudiants pour l'entretien des rues en prévision de la tenue des activités du Festival des Camionneurs (balayage).

Veuillez transmettre votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Monsieur René Perron, Directeur général
Municipalité de La Doré
5000, rue des Peupliers
La Doré, Québec
G8J 1E8

info@municipalite.ladore.qc.ca

La **Maison des Jeunes de La Doré** recherche des candidats pour les postes suivants :

- un(e) animateur(trice) temps plein (30h/sem)
- un(e) animateur(trice) temps partiel (18h/sem)

Date début de l'emploi : 6 septembre 2010

Pour information, consulter l'offre d'emploi au bureau municipal.

Faites parvenir votre curriculum vitae par courriel ou par la poste avant le 28 août 2010 à

Maison des Jeunes
4951, rue des Saules
La Doré, Québec
G8J 1G8

mdj@municipalite.ladore.qc.ca





PROGRAMME RÉNOVILLAGE ☞ La MRC du Domaine-du-Roy, qui administre les programmes de rénovation de l'habitat de la Société d'habitation du Québec, invite les propriétaires-occupants à faible revenu de la Municipalité de La Doré à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Rénovillage. Ce programme s'applique à des travaux visant à corriger des défauts majeurs aux résidences et l'aide financière peut atteindre 10 000 \$. Vous voulez plus d'information ou présenter une demande d'aide financière, adressez-vous à la Municipalité pour recevoir le pamphlet d'informations ou contactez monsieur Gaby Tremblay au (418) 276-2358.



FÊTE NATIONALE AU MOULIN DES PIONNIERS ☞ Mercredi le **23 juin** aura lieu le premier « 5 à 7 » de la saison en l'honneur de la **Fête nationale des Québécois**. Venez fêter la St-

Jean avec nous. Il y aura des compétitions amicales et un feu en soirée.

Vous avez des photos de mariage prises au Moulin des Pionniers! Faites nous les parvenir directement au bureau, par courrier ou par courriel à moulindespionniers@live.ca et courez la chance de gagner une nuitée à l'Auberge La Nuit Boréale. Date limite, le 1^{er} septembre 2010 et l'exposition aura lieu lors de la journée de fermeture le 19 septembre 2010.

La direction du Moulin des Pionniers désire remercier tous les bénévoles qui ont œuvré lors de la journée Porte ouverte. Plus de 260 personnes étaient présentes à cet évènement. Merci!

Vous êtes une famille, une entreprise, un groupe, nous pouvons vous organiser un « 5 à 7 » à la Maison de Marie. Informez-vous.

**Horaire estival
Restaurant du Vieux Moulin**

**8h00 à 17h00 Déjeuner, dîner
Souper avec 8 personnes et +**

À toute la population de La Doré, l'accès sur le site est gratuit. Venez marcher, pique-niquer, rencontrer des gens d'ailleurs, amuser les jeunes. Ils auront du plaisir à se réunir pour se glisser sur la nouvelle glissade d'eau dans la côte et divertissez-les avec les petits animaux de la ferme. Bois de sciage du Moulin en vente à prix très compétitif! Également, participer à l'histoire de La Doré et du Vieux Moulin, faites renaître le passé avec le comité Patrimoine à la Maison de Marie!

Pour information : 418-256-8242
Source : Direction Moulin des Pionniers



BALLE-LENTE ☞ Une équipe amicale de balle-lente est présentement en formation. Ça vous intéresse de participer? Informez-vous et/ou inscrivez-vous auprès des personnes suivantes :

- Marc Perron 418-256-3826
- Yanick Baillargeon 418-256-8272
- Rémi Lalancette 418-256-1062

Venez vous amuser avec nous!



BIBLIOTHÈQUE GILBERT-LANGEVIN ☞ Veuillez prendre note que la bibliothèque Gilbert-Langevin sera ouverte seulement le mercredi soir à partir du 7 juin 2010, et ce, pour la période estivale. Merci de votre collaboration.



MARCHÉ DE NOËL ☞ À tous les artisans de la Municipalité, préparez vos œuvres et articles en prévision du Marché de Noël qui se déroulera quelque temps avant la période des Fêtes. Vos réalisations pourront donc être offertes en cadeau pour Noël 2010. Pour des informations complémentaires, communiquez avec Catherine Bonneau au 418-256-3843.

Allez, laissez-vous inspirer!

***** IMPORTANT *****

La Municipalité de La Doré lève son avis d'interdiction d'arrosage. Cependant, la réglementation municipale restreint l'utilisation de l'eau en période estivale. Voici les quelques restrictions à respecter pour l'utilisation extérieure de l'eau :

- L'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est permise tous les jours entre 20h00 et 22h00.
- Un contribuable qui installe une nouvelle pelouse, peut, sur l'obtention d'un permis de la Municipalité, procéder à l'arrosage de 18h00 à 22h00 pendant 15 jours consécutifs.
- Le lavage non commercial des véhicules est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.
- Il est défendu en tout temps d'utiliser de façon abusive en lavant et nettoyant une cour extérieure au moyen d'un jet d'eau produit par l'aqueduc municipal.

**MERCI DE VOTRE BONNE
COLLABORATION ET DE
CONTRIBUER AU BON
FONCTIONNEMENT DE VOTRE
MUNICIPALITÉ**

Municipalité de La Doré

**HORAIRE ESTIVAL
BUREAU MUNICIPAL
(du 7 juin au 6 septembre)**

Lundi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Mercredi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
Vendredi	8h00 à 12h00	

Prendre note que le bureau municipal sera **fermé les 24 juin et 5 juillet** pour les célébrations de la Fête nationale et de la Fête du Canada.

Bon été à tous!

